

Réf: Dossier N° : 53222

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SENSIBLE COMMUNICATION »**

Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumin, Lot 81, Résid.les Oscarines, 04 BP 1487 ABJ 04

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01 Aout 2018 reçus par Me DAN-KONE KATHERINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 17 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SENSIBLE COMMUNICATION » .

Objet: Le conseil en communication et la gestion de réputation. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera Bonoumin, Lot 81, Résid.les Oscarines, 04 BP 1487 ABJ 04

GERANT: Monsieur FOFANA FATOUMATA EPSE ASKIA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21224 du 17/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19800 du 17/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

